

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 11 juin 2020 à 20 h 30.

Présents : Anne-Marie PEGUILLET, Corinne ODOBEL, Roseline PACCARD, Martine RAISON, Thomas ROUSSE, Jean-Claude Compagnon, Gaël Monneret, Maurice Monnet, Jean-François Rehfuss, Christophe Marion.

Absent excusé : Pascal Simonet.

A été élu secrétaire : Christophe Marion.

- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil du 28 mai.
- Délibérations : votées à l'unanimité.
 - N° 11 : Constitution des commissions communales et intercommunales. Cf tableau joint.
 - N° 12 : Constitution des commissions d'ECLA. Cf tableau joint.
 - N° 13 : Constitution de la commission des impôts directs. Le conseil propose douze membres titulaires et douze suppléants au service des impôts qui en choisira six pour animer la commission. Elle se réunira au moins une fois durant la mandature afin d'examiner la répartition des impôts directs sur la commune.
 - N° 14 : Approbation de la désignation du délégué SIDEC. Jean-François Rehfuss est nommé délégué.
 - N° 15 : Délégations au maire. Le Conseil vote à l'unanimité les délégations qui permettent au maire de régler les affaires courantes de la commune.
 - N° 16 : Indemnités du maire et des adjoints. Le maire présente le montant des indemnités perçues par le maire et les adjoints. Lors de la période pré électorale, l'Etat avait promis de relever cette indemnité dans les petites communes. Ce qui a été fait dans la plupart des cas, mais pas pour Pannessières, considérée comme une commune riche par les services financiers. La commune n'a donc pas reçu de dotation qui aurait permis d'augmenter ces indemnités. Elles resteront donc égales à celles du précédent mandat, à savoir :
 - Indemnité allouée au maire : 661.20 € mensuels
 - Indemnité allouée à chaque adjoint : 256.70 € mensuels.
 - N° 17 : Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de :
218 926.78
Le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :
 - Affectation 1068 en investissement : 42 284.46
 - Affectation de fonds disponibles R 021 en investissement : 83 800

- Examen et vote du budget primitif 2020.

Après avoir rappelé quelques principes de fonctionnement ainsi que les résultats 2019, en insistant sur la baisse régulière mais inquiétante des recettes de fonctionnement, le maire présente les prévisions budgétaires pour 2020. En raison du retard pris à l'installation du conseil, les nouveaux projets n'ont pu véritablement être élaborés et discutés. Ne sont retenues que le fonctionnement habituel, les affaires en cours (achat de terrains) ainsi que les nécessaires travaux d'entretien du patrimoine communal.

- Fonctionnement : le budget est équilibré à 435 050.78 €

- Investissement : le budget est équilibré à 136 784.46 €

- Questions diverses.

- La signature des nouveaux contrats avec On Tower, Orange et Hivory est en cours. Ce sont trois sociétés de télécommunications auxquelles la commune loue des terrains qui supportent les antennes dans la forêt communale. Ces nouveaux contrats permettront une hausse substantielle des recettes.

- La signature concernant l'achat des terrains Mouillard devrait intervenir courant juin.

La séance est levée à 23 heures.

Prochain conseil au cours du mois de juillet, en fonction des sujets à traiter.

Le maire : M.Monnet.